



Fassana actu

juillet 2021



Journal d'information de la commune de Fessenheim

n° 60

Sommaire

■ **Éditorial de Claude Brender, maire**

■ **Sujets du mois**

Une structure périscolaire et un créneau en plus

Classement de l'orgue, 1^{re} étape

Vous prévoyez des travaux ?

■ **Agenda**

■ **État civil / Retour en images**



« Comme ça, on se souvient de lui »

par Julie Glasser, enseignante

Durant la première semaine de juin, les élèves de l'école primaire Rhin/Arc-en-ciel ont pu admirer le travail de l'artiste Guy Denning. Les enfants l'ont vu peindre le portrait de Victor Schœlcher sur les murs de l'école et certains l'ont complété avec lui lors de l'inauguration.

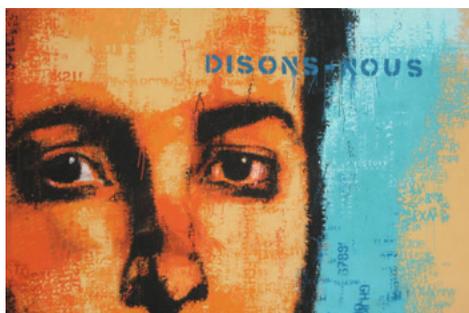
À la fois surpris et intrigués, ils avaient mille questions auxquelles Guy Denning, originaire de Bristol, a répondu en français pour leur plus grand plaisir. « Ça fait plaisir qu'un grand artiste comme Guy Denning vienne dans une petite ville comme Fessenheim. » « On veut lui dire merci d'avoir décoré notre école. » « C'est très surprenant sa manière de peindre avec des pochoirs. C'est original d'utiliser des chiffres et des lettres et de les mélanger. Il utilise de belles couleurs. »

« C'est impressionnant de le voir peindre depuis une nacelle. C'est courageux de sa part. » Cette intervention les a également amenés à se rappeler Victor Schœlcher et ses actions qui ont une importance historique. « C'est bien qu'il ait peint le portrait de Victor Schœlcher parce qu'on ne va plus en Martinique alors comme ça on se souvient de lui. » Les élèves tenaient à remercier le maire et son équipe ainsi que le Mause Vauban d'avoir fait venir Guy Denning pour les 40 ans de jumelage avec la Martinique.

« Souvenez-vous toujours que Victor Schœlcher aurait pu vivre une vie calme et confortable. Au contraire, il a vu l'injustice et alors que d'autres restent assis et muets, ne font rien ou peu, il s'est dressé et s'est exprimé. »

Guy Denning.

Retrouvez l'intégralité de son discours sur www.fessenheim.fr



Éditorial

par Claude Brender, maire

Après une rentrée scolaire 2020 marquée par une baisse sensible des effectifs, celle de 2021 nous réserve la bonne surprise d'une hausse des inscriptions, tant à l'école maternelle qu'à l'élémentaire. Nous voyons là les premiers fruits de la politique engagée il y a quelques années pour développer la démographie de la commune.

La première vague de départs d'agents EDF et sous-traitants est partiellement compensée par les nouveaux arrivants acquéreurs des logements libérés. Le succès commercial des ventes s'inscrit dans la dynamique immobilière liée à la crise sanitaire qui pousse les acquéreurs vers des biens avec jardin. Si cette situation n'est pas spécifique à notre commune, son offre étoffée en services et infrastructures y participe fortement. L'avancement des constructions et l'emménagement des premiers habitants dans le jardin des Poètes, tout comme la diversification de l'offre en logements locatifs ou en accession à la propriété, amènent dans leur sillage de jeunes couples qui rééquilibrent notre pyramide des âges.

Parmi les services qui rendent Fessenheim attractif, l'accueil périscolaire figure en bonne place. Le conseil municipal a souhaité ajuster l'offre à la demande croissante. Cependant, malgré l'extension du nombre de places disponibles à la rentrée prochaine, nous ne couvrirons pas la totalité du besoin. Une liste d'attente est inévitable, mais en fonction de sa longueur, elle se résorbera plus ou moins en septembre. Nous souhaitons expérimenter à minima sur l'année scolaire à venir, la nouvelle capacité d'accueil et l'ouverture d'un créneau qui soulagera les parents qui quittent notre village tôt le matin.

Fassana actu'

Journal d'information de la commune de Fessenheim
Mairie, BP 80001 - 68740 Fessenheim
Publication gratuite

Directeur de la publication
Claude Brender, maire

Responsable de la rédaction
Marie-Jeanne Kieffer, adjoint au maire

Rédaction et composition
service administratif et commission communication

Contributeurs rédaction : Julie Glasser, Claude Brender,
Ghislaine Béringier, Jean-Yves Tretz,

Impression
imprimerie Mack - Oberhergheim

Une structure périscolaire et un créneau en plus

par Ghislaine Béringier, adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaire/ALSH

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir, à la fois une nouvelle structure périscolaire dès septembre 2021 pour un budget estimé à 675 000 € HT et un créneau d'accueil matinal. Ces nouveaux services seront, tout comme la Marelle, gérés par les Foyers Clubs d'Alsace.



En octobre 2020, un sondage réalisé auprès des familles fessenheimaises révélait la nécessité d'augmenter la capacité de l'accueil périscolaire, ce que confirme la hausse de 13% des effectifs scolaires à la prochaine rentrée. Un bâtiment modulaire de qualité, rapide à implanter, prendra donc place à l'arrière de l'école Arc-en-ciel et partagera la cour ainsi que la partie engazonnée et ombragée avec l'établissement scolaire. Une cinquantaine d'élèves de l'école élémentaire s'y rendra pour la pause méridienne. À 16 h, petits et grands rejoindront la Marelle d'une capacité pour les activités du soir. Par ailleurs, des familles sont demandeuses d'un accueil péris-

colaire à 7 h les jours d'école. Cela concerne 3 à 5 enfants de façon permanente et une dizaine occasionnellement. À compter de septembre, la Marelle accueillera les enfants jusqu'à 7 h 40 maximum, tous âges confondus. Ce dispositif impose la présence de deux animateurs qui assureront le transfert des enfants vers leurs écoles respectives. Vu le coût important de ce service supplémentaire pour la commune (8 000 € par an), il sera expérimenté sur l'année scolaire 2021/2022 et reconduit si le succès est au rendez-vous. La tarification horaire sera identique à celle en place pour les autres créneaux.

Classement de l'orgue, 1^{re} étape

par Jean-Yves Tretz, président du conseil de fabrique

L'orgue de l'église Sainte Colombe construit par Antoine Herbuté en 1846, ainsi que son banc, sont désormais inscrits au titre des monuments historiques. L'étape suivante est la transmission pour présentation devant la commission nationale pour prise éventuelle d'un arrêté de classement.



Cette inscription, annoncée le 26 mai dernier par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Grand Est, suit la demande faite en décembre 2016. Un orgue classé fait l'objet de dispositions particulières pour sa conservation. Toutes les interventions d'entretien et de restauration sont effectuées en maintenant l'intérêt culturel qui a justifié sa protection. À noter que le

classement n'entraînera aucune contrainte pour des travaux sur les immeubles proches. Notre orgue est le dernier réalisé par Antoine Herbuté en Alsace. Il fut modifié par la célèbre famille alsacienne de facteurs d'orgues Rickenbach en 1899. Parmi ces transformations, le déplacement de la tuyauterie nécessita la reconstruction d'une partie de la console et du mécanisme de l'instrument. De bonne facture, ces modifications participent à l'histoire de l'orgue et seront conservées lors d'une future restauration.

Sur les seize instruments construits par Antoine Herbuté, seuls douze sont partiellement préservés. De ces douze il n'y en a que trois, dont celui de Fessenheim, qui présentent un bon état de conservation. L'orgue fessenheimois, s'il était classé, serait le 4^e «Herbuté» à l'être. Parmi ceux-ci, il est le mieux conservé.

Vous prévoyez des travaux ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles du plan local d'urbanisme intercommunal. Selon l'importance des travaux prévus (au delà de 5m²), vous devez déposer une demande de permis ou une déclaration préalable.

- Vous devez déposer un permis de construire (PC) :
 - pour la construction d'une maison individuelle et/ou d'annexes. Si l'ouvrage fait plus de 150 m², il faut engager un architecte ;
 - pour une création de plus de 20 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol sur un bâtiment existant.
- Vous devez déposer une déclaration préalable (DP) pour des travaux d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher de

plus de 5 m² et inférieure ou égale à 20 m² sur maison individuelle (modification de l'aspect extérieur, divisions foncières, transformation d'un garage en pièce de vie, clôture, abri de jardin, etc.).

Le dossier est enregistré en mairie et transmis pour instruction au syndicat mixte du Scot Rhin Vignoble Grand-Ballon. Le délai est de deux mois (PC) ou d'un mois (DP).

Règlement et zonage :

<https://fessenheim.fr/vie-municipale/urbanisme/>

Journée du commerce de proximité et de l'artisanat



Les artisans et commerçants souhaitant participer à la journée nationale du commerce de proximité et de l'artisanat, le 9 octobre, sont invités à s'inscrire en mairie. Cette opération met un coup de projecteur sur les activités commerciales de proximité. Y prendre part, c'est bénéficier d'une communication d'envergure, tout en se rapprochant des clients. La commune de Fessenheim et la communauté de communes Pays Rhin-Brisach soutiennent l'action via la communication préalable et l'animation.

Plus d'information :

https://jnpc.fr/jnpc_accueil.html

Horaires de la Poste cet été



Les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h.

Du 12 juillet au 4 septembre.

La CCPRB consulte

La communauté de communes réalise une enquête afin de recueillir l'avis des habitants quant au mode de diffusion de son magazine *Pays Rhin-Brisach Infos* et globalement sur ses outils de communication généraux. Les résultats collectés seront intégrés à une réflexion globale sur la stratégie de communication de la CCPRB. Les réponses apportées sont strictement anonymes et aucune donnée personnelle ne sera collectée.

Pour répondre à l'enquête :

www.paysrhinbrisach.fr/la-ccprb-vous-donne-la-parole/

Fortes chaleurs - protégez-vous



Maux de tête, crampes, nausées ? N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs. Protégez-vous en restant au frais et en buvant de l'eau.

En cas de malaise, appelez le 15.
Pour plus d'information : 0800 06 66 66

Service civique à l'école

L'école primaire Rhin/Arc en ciel recrute une personne dans le cadre d'un service civique à compter de la rentrée scolaire 2021. Elle secondera le directeur et sera essentiellement chargée de tâches administratives. Elle assistera les enseignants en fonction des besoins.

Candidature au 03 89 28 40 14
(laisser les coordonnées sur l'enregistreur).

Don de sang

Une collecte de sang est organisée par l'Établissement français du sang Grand Est et l'amicale de donateurs de sang de Balgau. La transfusion sanguine reste indispensable pour sauver la vie de certains malades et blessés.

Mardi 6 juillet, de 16 h à 19 h 30
à la salle des fêtes de Fessenheim.



Fête nationale

Le conseil municipal invite la population à une fête populaire organisée par l'Omscal et le football club. En raison du contexte sanitaire il n'y aura ni cérémonie sur la place de Mirande, ni défilé mais des lampions seront distribués aux enfants. Les membres du FCF proposeront une petite restauration et vous feront passer une agréable soirée en attendant le spectacle pyrotechnique, vers 23 h 30.

Mardi 13 juillet, dès 19 h
aux abords de la salle des fêtes.

Football - match de gala

Le Racing Club de Strasbourg (Alsace 2) rencontre l'équipe de l'AS Biesheim.

Samedi 14 août à 17 h
au complexe sportif.



Concours de maisons fleuries

Le jury du concours de maisons fleuries, composé d'élus et d'agents de services des espaces verts, effectuera sa tournée de notation semaine 33.



Journée de pêche pour tous

L'association les Amis du Muhlbach propose à tout un chacun de capturer une truite (2€, matériel fourni gratuitement). Un bassin spécifique permet aux enfants de pêcher en toute sécurité. Les tickets de capture donnent droit au tirage d'une tombola (17 h). Restauration: carpe frite maison ou jarret de porc braisé, frites, salade, dessert et café (14€).

Dimanche 29 août, dès 10 h aux étangs.
Réservation au 06 26 79 87 55 (répondeur).

Actions

caritatives

Solidari'Tour du Cœur

Léo Rauscher, bénévole de 17 ans, s'élance à vélo pour un mois sur les routes de France afin de récolter de l'argent pour l'association strasbourgeoise les Vélos du Cœur. L'ensemble des fonds collectés sera intégralement consacré à l'achat de repas, habits et produits d'hygiène portés aux sans-abris ainsi qu'aux familles et étudiants précaires.

Passage à Fessenheim lundi 5 juillet.

Soutenir deux enfants malades

Le projet *Étapes Bleu Cœur* propose de soutenir Noam 3 ans et demi, atteint d'une leucémie et Matéo 11 ans, touché par une hépatite immune. Une vingtaine de cyclistes parcourt 250 km de l'Alsace au Doubs afin de récolter des fonds pour les familles des enfants.

Passage à Fessenheim jeudi 15 juillet.
Cagnotte en ligne via la page Facebook *Étapes Bleu Cœur*.

La Ligue contre le cancer



Plus que jamais, la Ligue compte sur vous pour soutenir la lutte contre le cancer dans le Haut-Rhin, notamment auprès des personnes malades et de leurs proches particulièrement fragilisés par la crise que nous traversons. Malheureusement, l'équipe de bénévoles faisant la collecte au profit de cette association est trop réduite pour passer dans tous les foyers de Fessenheim. Aussi vous est-il proposé de déposer vos dons au secrétariat de l'OMSCAL (mairie).

Jusqu'au 30 août.
Libeller les chèques à l'ordre
de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin.

Culture

Nuit européenne des musées

L'espace muséographique *Victor Schoelcher, son œuvre* vous ouvre ses portes pour l'édition 2021 de la *Nuit européenne des musées*. Ce peut être également l'occasion de découvrir l'exposition temporaire *Poupées noires, des stéréotypes à l'affirmation de la diversité*.

Samedi 3 juillet de 14 h à 22 h.
Entrée libre sans réservation, jauge limitée.
Prêt d'audioguides possible sur demande.
À 19 h, visite animée par un guide.



Déambulations zen

Virginie Schelcher, de la *C^e le Vent en Poupe*, propose des déambulations zen, contées et musicales sur les rives du Rhin, agrémentées de hautbois et cor anglais. Toute une ambiance créée avec la nature, sur un parcours choisi, inspirant et propice à la réflexion. Le lieu exact du départ sera révélé la veille aux participants.

Dimanche 15 août.
Départs : 11 h, 15 h et 17 h - Durée : 1 h 10 env.
Public adulte et adolescent.
Jauge max. 12 personnes par séance.
Contact : vizenconcert@gmail.com
Billetterie : www.weezevent.com



Exposition - Poupées noires

L'espace muséographique *Victor Schoelcher, son œuvre* présente l'exposition *Poupées noires, des stéréotypes à l'affirmation de la diversité dans le monde du jouet*. Inspirée par la publication du livre *Dans la peau d'une poupée noire* (Mediapop, 2018) et des expositions *Black Dolls* (Maison rouge, 2018) et *Modèle noir, de Géricault à Matisse* (Musée d'Orsay, 2019), cette exposition est née d'un partenariat avec le Musée du jouet de Colmar.

Jusqu'au 22 août
au musée *Victor Schoelcher, son œuvre*.
Tél. 03 89 62 03 28.

État civil

Pacs

20.05 Loïc Gibello et Kim Bommensatt

Anniversaires en juillet

- 01 Alphonsine Kueny, 82 ans
- 01 Gérard Spinner, 75 ans
- 02 Lucien Wassmer, 85 ans
- 03 Marthe Koch, 80 ans
- 05 Julien Vogel, 77 ans
- 08 Bernadette Grosson, 82 ans
- 09 Anne Kueny, 80 ans
- 13 Jean-Pierre Patoux, 75 ans
- 19 Maria Vonau, 96 ans
- 21 Fernand Beringer, 84 ans
- 24 Henri Bangel, 80 ans
- 25 Agnès Fimbel, 78 ans

Anniversaires en août

- 02 Alexa Pierson, 75 ans
- 10 Paulette Levy, 84 ans
- 10 Michel Bobal, 76 ans
- 13 François Buchly, 85 ans
- 13 Mariette Hardat, 75 ans
- 20 Gérard Bretin, 80 ans
- 22 Marthe Barbisch, 78 ans
- 24 Gilbert Furling, 77 ans
- 25 Georges Marconnet, 79 ans
- 26 Christiane Wild, 75 ans
- 27 Marinette Bau, 80 ans
- 28 Marie-Louise Gross, 77 ans

Vous avez le droit de ne pas figurer dans cette rubrique. S'adresser en mairie.

Retour

en image



C'est la reprise !

